

RENSEIGNEMENTS AU CANDIDAT POUR L'EXAMEN EN INSPECTION D'INSTALLATIONS SOUS PRESSION

**AVIS : LE PRÉSENT DOCUMENT EST PUBLIÉ À TITRE INDICATIF.
LES NORMES, PROCÉDURES ET EXAMENS SONT MODIFIÉS OCCASIONNELLEMENT.
DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE VOTRE AGENTE OU
AGENT DE QUALIFICATION OU
DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
OU SUR LE SITE EMPLOIQUEBEC.NET**

INSPECTION D'INSTALLATIONS SOUS PRESSION

1. CONTENU DE L'EXAMEN

L'examen de qualification professionnelle cerne les principaux aspects de la qualification en inspection d'installations sous pression en privilégiant le contenu suivant :

- **Connaissances techniques et réglementaires touchant l'inspection périodique des installations;**
- **Conformité des appareils et des installations;**
- **Méthodes d'inspection.**

Les questions de l'examen évaluent la maîtrise du troisième élément de qualification (inspection périodique) décrit dans le guide de qualification en inspection d'installations sous pression.

Les candidats qui détiennent la carte de « National Board Inspector Commission » seront soumis à un examen plus court que les autres. Toutefois, cette carte doit être présentée dès l'inscription à l'apprentissage.

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'EXAMEN

Durée : l'examen est de 3 heures pour les candidats qui ont déjà fourni la carte de « National Board Inspector Commission » et il est de 6 heures pour tous les autres.

Nombre de questions : 50 (ou 34 questions pour les candidats qui détiennent la carte de « National Board Inspector Commission »)

Note de passage : 60 %

Langue : français (anglais sur demande)

Une calculatrice sera à votre disposition. Aucun cellulaire, téléavertisseur (*Pagette*), ordinateur portable ou autres équipements électroniques ne sera admis dans la salle d'examen.

3. PRÉPARATION À L'EXAMEN

Votre apprentissage, tel qu'il est expliqué dans le guide, de même que les activités de formation fortement recommandées ou obligatoires vous préparent à passer l'examen. Veuillez consulter, dans le Guide de la qualification professionnelle se trouvant dans le site d'Emploi-Québec (http://emploi.quebec.net/guide_qualif/elec-tuy-mec-gaz-mach/examens.asp), la page intitulée « [Comment se préparer à l'examen](#) » qui contient des [exemples de questions d'examen](#).

4. DOCUMENTATION PERMISE À L'EXAMEN

L'examen comprend des problèmes d'application de la réglementation et des normes pertinentes à l'inspection des appareils sous pression. Les candidats auront à leur disposition les documents suivants pour passer l'examen :

- Loi sur les appareils sous pression.
- Règlement sur les appareils sous pression.
- Code d'installation des appareils sous pression (BNQ 3650-900, éd. 1998).
- Loi sur les mécaniciens de machines fixes (L.R.Q., chapitre M-6).
- Règlement sur les mécaniciens de machines fixes (M-6, r.1).
- Code de construction et d'inspection des chaudières sous pression (CSA-B51, éd. 2003).
- Code de réfrigération mécanique (CSA B52, éd. 2005).
- ASME Boiler and Pressure Code, Sections I et IV (ces deux sections ne sont pas nécessaires pour les candidats qui détiennent la carte de « National Board Inspector Commission »).